

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XV

Québec, 6 septembre 1902

No 3

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 33. — Les Quarante-Heures de la semaine, 33. — L'arbitrage de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, 34. — Chronique des diocèses, 37. — Les Trappistes, 39. — Glane philologique, 44. — Bibliographie, 46.

Calendrier

7	DIM.	*vr	XVI apr. Pent. Kyr. du dim. I Vêp. de la Nativité sans mémoire. A la Basilique, *r. Oct. des S3. Reliques. Kyr. des dbis. I Vêp. de la Nativ., mém. du préc. seulement.
8	Lundi	b	Nativité de la Ste Vierge, 2 cl. avec octave.
9	Mardi	b	S. Pierre Claver, confesseur.
10	Mercr.	b	S. Nicolas de Tolentino, conf.
11	Jendi	†b	} De l'octave.
12	Vend.	†b	
13	Samd.	†b	

Les Quarante-Heures de la semaine

7 septembre, Saint-Sauveur. — 8, Saint-Elzéar. — 9, Sainte-Claire. — 10, Saint-Philippe de Néri. — 11, Saint-François du Sud. — 12, Saint-Sylvestre.

L'arbitrage de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin
Archevêque de Québec

DANS UNE QUESTION OUVRIÈRE DE CETTE VILLE,
CAPITALE DU CANADA. (1)

—
(*Transuction*)

Quand le Cardinal Archevêque de Capoue, l'Eminentissime Alphonse Capeceletro, disait, il n'y a pas longtemps, que la démocratie chrétienne n'est pas un phénomène nouveau, un phénomène pour ainsi dire d'adaptation aux temps présents, mais une chose aussi ancienne que l'Eglise, quelques libéraux italiens s'en offusquèrent comme s'ils eussent entendu proférer un blasphème.

Pourtant c'est un fait positif et incontestable que le christianisme est essentiellement démocratique. Il n'a donc pas renoncé dans le passé, ni ne peut l'avoir fait de nos jours, à la substance de sa doctrine, à la raison de son existence, et les temps ne lui apportent rien qui déjà ne lui ait été connu. Comme c'est au sein de la société actuelle que l'on a vu naître la question ouvrière, qui est un mouvement populaire, un mouvement de revendication démocratique, par lequel on tend à relever la dignité, à assurer le bien-être du travailleur, — qui certes a droit de vivre, — les ennemis de l'Eglise crurent tout d'abord que celle-ci se prononcerait comme l'adversaire déclarée de toute légitime aspiration de la part des ouvriers, et resterait spectatrice impuissante en face des agitations des prolétaires désireux d'obtenir une condition meilleure que celle dont ils ont joui dans les siècles passés. Mais l'Eglise, qui a été la première à proclamer dans le monde et à y appliquer les principes de justice, et qui s'identifie avec le peuple en toute infortune, en tout besoin, en toute nécessité, vit que la question ouvrière

(1) Pour beaucoup d'Européens, Canada et Province de Québec, c'est tout un.
RÉD.

avait deux côtés : l'un d'exigences excessives, injuste, touchant à l'utopie, l'autre aux prétentions modérées, réalisable et basé sur l'équité ; l'un turbulent, séditieux et tendant à employer la violence et la lutte contre les autres classes de la société pour obtenir des changements, l'autre pacifique, capable d'atteindre de bons résultats sans secousse, sans léser la justice et sans fouler aux pieds les droits de la propriété et du capital.

L'admirable encyclique *Rerum Novarum* de Sa Sainteté Léon XIII marquait avec netteté les confins entre le mauvais et le bon socialisme, faisait bien comprendre comment et en quel champ devait se déployer l'action démocratique chrétienne pour le soulagement de la classe des travailleurs. Dès lors, grâce à la sollicitude du Pasteur suprême, l'Eglise se trouva enrichie de la *norme directrice* de tout mouvement social et démocratique chrétien, et dans l'océan agité de tant d'ambitions, de tant d'aspirations mauvaises, de tant de projets utopiques, on eut la boussole pour conduire le navire au port, c'est-à-dire pour résoudre une question grave et difficile dans la manière voulue par la foi et la justice, la commisération et la charité.

Naturellement la parole du Souverain Pontife, largement commentée et acceptée avec vénération par l'épiscopat catholique, devait avoir des effets équivalents à l'excellence de la doctrine sociologique consacrée dans le document papal. Et partout l'on vit les évêques, les prêtres et les laïcs distingués former un certain genre de démocratie chrétienne, en tout conforme aux principes énoncés dans l'Encyclique, et appeler à eux la grande cause ouvrière dans le but de lui donner une solution, sans soubresaut mais avec calme, sans tumulte mais par degrés, et l'œil toujours fixé sur l'étoile polaire qui, dès qu'il s'agit d'apaiser les grandes discordes humaines, est la seule que le chrétien doit avoir toujours en vue, la charité.

Mais, malgré l'œuvre salutaire commencée par tant d'évêques pour donner vie à une action profitable dans le camp social chrétien, nous ne croyons pas qu'il soit jamais arrivé que, dans une grève générale d'une certaine classe de travailleurs, un évêque ait été appelé avec une entière confiance à être l'arbitre devant, par une sentence définitive, aplanir les grandes

divergences existant entre le capital et le travail. Si nous ne nous trompons, cette bonne fortune a été donnée pour la première fois à Son Excellence Rvme, Mgr Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, si aimé et si vénéré dans tout le Canada pour les qualités particulières de suave bonté, de solide vertu et de science peu ordinaire que l'on admire en lui.

Comme il s'agit du premier exemple d'un arbitrage épiscopal, qui pourrait être imité là même où sont plus ardentes les altercations entre le travail et le capital, nous n'hésitons pas à publier la sentence arbitrale de Mgr Bégin, précédée d'un exposé des faits, telle qu'elle nous a été expédiée de cette lointaine région par le soin diligent d'un ami.

Si demain dans tout le monde catholique on suivait l'exemple des ouvriers canadiens, confiant la solution de leurs difficultés à un évêque, — lequel, à cause de son caractère sacré, doit être un arbitre de paix, de charité et de justice, — ne croyez-vous pas que la question sociale serait enlevée aux mains des agitateurs pour être placée en des mains paternelles?

Vous voyez donc que la publication que nous faisons est d'un grand intérêt et qu'elle honore hautement et le Canada et le juge choisi, Mgr l'Archevêque de Québec, lequel nous ne pouvons trop féliciter, en bénissant le Seigneur d'avoir confié à sa garde un troupeau aussi sage et aussi fidèle.

(*La Palestra del Clero*, Rome. 14 août 1902.)

RÉD. — *La Palestra* reproduit ensuite la traduction italienne de notre article «Vraie démocratie chrétienne. Un arbitrage intéressant,» que nous avons publié le printemps dernier. *La Rivista Internazionale*, dirigée par l'éminent prélat Mgr Talamo, pour qui nous avons rédigé ce travail, l'a aussi inséré dans ses colonnes.

Nous avons cru être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici la traduction, faite par un de nos collaborateurs, de la belle introduction dont le directeur de *la Palestra*, le chevalier Quint. Benini, a cru devoir faire précéder l'insertion de notre écrit.

—
été ne
M. l
M. l
M. l
Camil
M. l
Nazair
M. l
—
LeGas
a été l'
Cett
dien, à
Rimou
— S
cette v
tion d
sont :
bourg,
che, de
novices
George
en reliq
Ce n
ce, Mas
Ernesti

Chronique des diocèses

—
QUÉBEC
—

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé A. Boilard, vicaire à Charlesbourg ;

M. l'abbé A. Lacasse, vicaire à Saint-Augustin ;

M. l'abbé Frs Lamontagne, desservant de la mission de Saint-Camille ;

M. l'abbé Chs Auger, desservant de la mission de Saint-Nazaire ;

M. l'abbé Eug. Maurais, vicaire à Saint-François de Beauce ;

M. l'abbé Chs Dionne, professeur au collège de Sainte-Anne ;

M. l'abbé Alf. Langlois, professeur au collège de Lévis ;

M. l'abbé Martial Dubé, vicaire à N.-D. de Lévis ;

M. l'abbé W. Clavet, vicaire à Saint-Alexandre ;

M. l'abbé J. Bureau, vicaire à Saint-Roch de Québec ;

M. l'abbé Chs Tessier, vicaire à Saint-Henri.

— Au milieu de la dernière semaine du mois d'août, Mgr LeGasse, préfet apostolique des îles Saint-Pierre et Miquelon, a été l'hôte de l'Archevêché.

Cette semaine, M. l'abbé Clapin, supérieur du collège Canadien, à Rome, a passé quelques jours à Québec, revenant de Rimouski et de Chicoutimi.

— Samedi le 30 août dernier, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, trois postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur-Immaculé de Marie. Ce sont : Mesdemoiselles Marie-Albertine Renaud, de Charlesbourg, en religion Marie de Saint-Pierre ; Marie-Aurore Laroche, de Saint-Jean Deschaillons, en religion Marie de Bethléem, novices de chœur, et Marie-Joséphine Leblanc, de Saint-Georges d'Henryville, comté d'Iberville, domiciliée à Québec, en religion Marie de Saint-Sévérin, novice converse.

Ce même jour, les Sœurs Marie-Amanda Potvin, de Lawrence, Mass., en religion Marie de Liesse, novice de chœur ; Marie-Ernestine Roy, de Lawrence, Mass., en religion Marie de

Sainte-Valérie; Marie-Esilia Poulin, de Saint-Georges, (Beauce), en religion Marie de Sainte-Léonide; Marie-Anna Lambert, de Saint-Nicolas (Lévis), en religion Marie de Saint-Adélar, novices converses, ont prononcé leurs premiers vœux de religion.

Ces cérémonies de Vêture et de Profession ont été présidées par M. l'abbé P.-J. Pagé, aumônier de la communauté. Le Révérend Père S. Lord, S. J., de la résidence de Québec, a donné le sermon de circonstance.

CHICOUTIMI

— Par décision de Mgr l'évêque de Chicoutimi :

M. l'abbé Georges Gagnon, curé de Saint-Irénée, est nommé desservant de Saint-Jérôme.

M. l'abbé J.-O. Perron est transféré de la cure de Saint-Paul de Mille-Vaches à celle de Saint-Irénée.

M. l'abbé Horace Gaudreault, de Magpie, Labrador, à la cure de Saint-Paul de Mille-Vaches.

M. l'abbé Elzéar Bergeron, de Saint-Michel de Mistassini, à la cure de Sainte-Lucie d'Albanel.

M. l'abbé Eugène Bédard, à la cure de Saint-Michel de Mistassini.

M. l'abbé Amédée Gaudreault, de Saint-Samuel de Tabatière, Labrador, à la cure de Saint-Placide.

M. l'abbé William Tremblay, du vicariat d'Hébertville, à la cure de Saint-Henri.

M. l'abbé Joseph Girard, du vicariat de la Baie Saint-Paul, à la cure de Saint-François de Sales.

M. l'abbé Abel Simard, du vicariat de la cathédrale de Chicoutimi, à la desserte des missions de Magpie, Rivière Saint-Jean, etc., Labrador.

M. l'abbé Simon Bluteau, du séminaire de Chicoutimi, au vicariat de la cathédrale de Chicoutimi.

M. l'abbé Paul Lavoie, du vicariat de Saint-Jérôme, au vicariat de Saint-Dominique.

M. l'abbé J.-Calixte Tremblay, du vicariat de Sainte-Anne, au vicariat d'Hébertville.

M. l'abbé Louis Tremblay est nommé chapelain de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul.

M^r. les abbés Léon Parent, V. F., Arthur Gaudreault et Joseph Sheehy, au séminaire de Chicoutimi.

Malades : Très Rév. Félix Gendron, V. G., retiré à l'Evêché de Chicoutimi, et M. l'abbé Médéric Boily.

— La retraite des curés du diocèse de Chicoutimi, commencée depuis lundi soir 25 août, s'est terminée le vendredi suivant par une grand'messe pontificale, chantée par Mgr de Chicoutimi dans la cathédrale, à l'occasion du Jubilé de Sa Sainteté le Pape Léon XII^e. Le Révérend Père Hamon, S. J., prédicateur de la retraite ecclésiastique, a donné le sermon de circonstance.

— Dimanche, le 31 août, Mgr de Chicoutimi a fait dans la cathédrale les ordinations suivantes :

A la prêtrise : MM. les abbés Edmond Duchêne et Jos.-Adélarde Tremblay.

Au sous-diaconat : MM. les abbés J.-B. Martel et Jos.-Edmond Tremblay.

MM. les abbés Edm. Duchêne et J.-Ad. Tremblay partiront vers la fin de septembre pour aller étudier au collège Canadien, à Rome.

— La seconde retraite ecclésiastique, suivie par les vicaires et les séminaristes, a eu lieu du 30 août au 4 septembre.

— Les Révérendes Sœurs du Bon-Conseil viennent d'entreprendre deux nouvelles missions. Trois Sœurs iront enseigner à Saint-Joseph d'Alma (Lac Saint-Jean), et deux autres à l'Anse Saint-Jean (Saguenay).

Les Trappistes (1)

L'Ordre de Citeaux ou des moines cisterciens, aujourd'hui communément appelés « Trappistes », reconnaît comme premier père saint Benoît, patriarche et législateur des moines d'Occident qui, au VI^e siècle, écrivait l'admirable Règle monastique que tant de générations religieuses ont suivie depuis et

(1) La récente destruction de l'établissement des RR. PP. Trappistes, d'Oka, près Montréal, rend toute d'actualité la courte monographie suivante, que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt. RÉD.

que les Cisterciens ont conservée jusqu'à nos jours dans toute sa pureté.

Au XI^e siècle, saint Robert, sorti d'une observance bénédictine, fondait à Citeaux, dans l'ouest de la France, le monastère qui devait donner son nom à l'Ordre entier. Saint Albéric et saint Etienne continuent l'œuvre de saint Robert et dotent la nouvelle congrégation de sa charte et de ses règlements particuliers. Au XIII^e siècle, saint Bernard, la lumière de l'Eglise, le génie de son temps, donne à l'Ordre naissant une expansion qu'on a toujours regardée comme miraculeuse. Attirées par l'éclat de son nom et de ses vertus, des légions de moines et de séculiers, de tout âge et de toutes conditions, accouraient sous la houlette du saint abbé de Clairvaux, monastère issu depuis peu de Citeaux, la première maison-mère de l'Ordre.

La tradition et les documents antiques font remonter au temps de saint Bernard et même de saint Robert l'origine de l'abbaye de Bellefontaine, située au diocèse d'Angers, France, et d'où nous sont venus, en 1881, les premiers Trappistes de Notre-Dame-du-Lac, d'Oka.

En effet, les annales rapportent que Dom Pierre était abbé de Bellefontaine entre les années 1115 et 1149.

Depuis, trente-six abbés ont gouverné ce monastère. Le trente-sixième, élu en 1866, est l'abbé actuel, le Très Révérend Père Dom Jean-Marie, qui a déjà visité le Canada plusieurs fois et à qui nous devons la fondation de Notre-Dame-du-Lac.

En 1880, comme aujourd'hui, la France traversait une période agitée de persécutions religieuses. Alors comme aujourd'hui les sectaires chassaient les religieux et les religieuses du beau pays de nos ancêtres. Le 6 novembre 1880, à six heures du matin, cinq cents soldats et gendarmes se présentaient à l'antique abbaye de Bellefontaine pour en expulser les paisibles habitants. Dix à douze mille Vendéens et Vendéennes sont là pour protester, mais en vain. A cinq heures du soir, le crime est consommé : les religieux ont quitté l'abbaye, chassés par la force armée, et les soldats remplacent les moines au cloître.

Cinq semaines après, cependant, les militaires abandonnent la maison, et, doucement, l'un après l'autre, les religieux purent y rentrer.

L'horizon, toutefois, était encore gros d'orage en France, et il fallait prévoir pour l'avenir. Aussi, le 26 mars 1881, cédant aux pressantes sollicitations de feu M. l'abbé Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice, curé de Notre-Dame à Montréal, le révérend Père abbé de Bellefontaine, Dom Jean-Marie, et un de ses religieux, le Père Jean-Baptiste, s'embarquaient au Havre, en route pour Montréal, dans le but de choisir au Canada un endroit propice à l'établissement d'une fondation, où, au besoin, la communauté pourrait se réfugier.

Bref, le 3 mai 1881, les MM. de Saint-Sulpice concédaient généreusement aux RR. PP. Trappistes mille acres de terrain dans la paroisse de l'Annonciation, au comté des Deux-Montagnes, et à environ trois milles du petit village indien d'Oka.

Presque tout ce terrain était alors en bois debout. A plusieurs endroits il est rocailleux et difficile à cultiver; et ce n'est qu'au prix de bien des sueurs, d'un travail pénible et soutenu que les Pères ont réussi à faire des quatre cents acres actuellement en culture le sol productif que nous y voyons aujourd'hui.

Au milieu du bois, dans un pittoresque vallon, tout entouré de collines, se trouvait un moulin. Et c'est dans la maison du meunier, une étroite construction en gros bois équarri, que, dès l'été de 1881, s'installèrent trois Pères et deux Frères, chargés de commencer la construction d'un petit monastère et aussi les premiers travaux de défrichement.

Cette maison existe encore et, depuis l'incendie, elle sert de nouveau de refuge à un certain nombre de Frères occupés aux travaux des environs.

Comme toutes les œuvres de Dieu, l'établissement de la Trappe fut marqué au coin de l'épreuve et des difficultés.

Chaque page des annales de l'abbaye est une relation des embarras et des misères de toutes sortes que le diable, sans doute, se plaisait à susciter aux courageux fondateurs de cette belle œuvre, à la fois religieuse et nationale.

Arrivés ici sans ressources aucunes, les Pères purent cependant conduire à bonne fin leur entreprise, grâce à leur travail constant, grâce aussi à la sympathie et à la bienveillance que ne cessèrent de leur témoigner les populations avoisinantes, le clergé et aussi les autorités civiles du pays. Leur œuvre

paraissait enfin se dégager des difficultés et des embarras inhérents aux institutions naissantes, lorsque le désastreux incendie du 23 juillet dernier est venu ruiner en grande partie les efforts de plus de vingt années d'un constant et pénible labeur. Et les Pères ont à déployer de nouveaux efforts pour se relever de leur ruine et continuer leur mission en ce pays.

On le sait, les Trappistes sont, par vocation et avant tout, des moines agriculteurs. Ceux de nos lecteurs qui ont eu occasion de voir leurs champs en culture, leurs jardins, leurs vergers, et surtout leurs troupeaux, ont pu s'en convaincre.

Après avoir passé une partie de la nuit en prière et en exercices religieux, Pères et Frères, le révérend Père abbé comme les autres, se rendent aux champs, aux ateliers, aux bâtiments de la ferme, où le travail fait en silence n'est interrompu que par quelques minutes de repos pendant lequel on récite un office en commun ou on prie en particulier. Leur silence est perpétuel. A part quelques rares exceptions et hors les cas de nécessité, ils ne parlent qu'aux supérieurs; et ce à des moments et dans des lieux déterminés. Leurs jeûnes sont très austères. Du 14 septembre à Pâques, ils ne font qu'un seul repas par jour, plus une légère collation, le soir; cependant, ils se lèvent toutes les nuits à deux heures, et même plus tôt les dimanches et les jours de fêtes. La viande est à jamais bannie de leur table, si ce n'est à l'infirmerie. On permet aussi aux malades l'usage du poisson, du beurre et des œufs, mais les repas de la communauté consistent en légumes et en herbes de toutes sortes, apprêtés d'un peu d'huile. En été, pendant les grands travaux, on permet le lait et le fromage et on donne aussi un morceau de pain avant le travail de la matinée. L'austérité de ce régime n'empêche pourtant pas ces pénitents volontaires de consacrer une grande partie de la journée aux rudes travaux des champs, et de vaquer quand même à la récitation de toutes les heures de l'office divin laquelle récitation doit toujours être faite en commun.

Un trait caractéristique des disciples de saint Benoît est l'affabilité, simple mais touchante, avec laquelle ils exercent l'hospitalité envers tout le monde. Le voyageur, le pèlerin, jeune ou vieux, riche ou pauvre, trouve toujours à la Trappe

de
au
fri
mi
va
cit
de
qu
gn
se
so
ru
la
ce
lig

éri
De
ab

Sa

Ol
tru
ral
et
au
pa
sci
pe

av
cei
de
aic
gr
va

na

de quoi se remettre de ses fatigues. On ne sert pas de viande aux hôtes, mais ces bons religieux sont toujours heureux d'offrir aux voyageurs le lait, le fromage, les œufs, les fruits, le miel, produits de leur travail et de leur industrie. Et, dans la vaste hôtellerie que l'incendie vient de détruire, plus d'un citadin épuisé, harassé par le souci des affaires ou un surcroît de travail, a retrouvé la santé, au milieu du calme, de la douce quiétude dont l'atmosphère de la Trappe est comme imprégnée. Des centaines de personnes, laïques, prêtres, évêques, etc., se rappelleront longtemps les jours de paix et de repos passés sous le toit heureux qui n'est plus maintenant qu'un amas de ruines. Les protestants eux-mêmes savaient bien reconnaître la cordiale hospitalité des Trappistes, et, au lendemain de l'incendie, un journal anglais de Montréal avait sur le sujet des lignes remarquables.

En 1891 le monastère de La Trappe, jusque-là prieuré, fut érigé en abbaye, et le 28 mars 1892, le Très Révérend Père Dom Antoine, qui la gouverne depuis, en fut élu premier abbé.

Peu après avait lieu la fondation de Mistassini, au Lac Saint-Jean.

Un peu plus tard aussi, les RR. PP. Trappistes ouvraient à Oka une école d'Agriculture, qui donne chaque année l'instruction agricole pratique à un nombre relativement considérable de jeunes gens, qui se dispersent ensuite par tout le pays et deviennent eux-mêmes dans la région où ils s'établissent autant de cultivateurs modèles et d'instructeurs agricoles, et, partant, contribuent à la diffusion des méthodes raisonnées et scientifiques de l'agriculture moderne, qui remplacent peu à peu dans notre pays la ruineuse routine.

C'est dans le bâtiment affecté à cette Ecole que les RR. Pères, avec leur nombreuse communauté, se sont réfugiés après l'incendie. Ils y sont bien à l'étroit et ont à souffrir du manque de beaucoup de choses; mais espérons que la Providence les aidera à relever leurs ruines et à continuer pour le plus grand bien de tous leur vie de prière et de sacrifice, l'observance de leurs saintes règles.

On l'a dit, le monastère, comme toutes les saintes communautés, est une protection contre les foudres du Ciel, protection

non seulement pour ceux qui habitent ce foyer de prière et de sainteté, mais pour tout le pays et pour tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à son établissement ou à son maintien.

Et tous nous avons besoin de protection.

B.

Glane philologique

« *Cheniquer* »

Il y a déjà plusieurs années qu'on donne la chasse au verbe *cheniquer*, dans notre pays, et c'est assurément bien à tort. *Cheniquer* est un excellent terme populaire : ses titres de légitimité sont authentiques, et sa ligne de filiation est absolument claire, aussi claire que simple et directe.

Il a pour souche le latin populaire *canicare*, et voici comment il en est sorti. Le *c* initial latin, quand il est suivi d'un *a*, devient toujours *ch* en passant au français, et cet *a* qui le suit devient lui-même un simple *e* muet, quand il ne porte pas l'accent tonique du mot. La syllabe initiale latine *ca*, quand elle n'est pas accentuée, devient donc *che* en français : chemin, chemise, cheval, chenal, de *caminum*, *camisia*, *caballus*, *canale* (*Darm.*, 346 et 379). Or, dans *canicare* c'est la troisième syllabe qui porte l'accent tonique. La première *y* est donc atone, et a donc dû devenir *che* en évoluant vers le français. Quant au reste du mot — *nicare* — il est naturellement devenu *niquer*, comme *dicare* est devenu *diquer* dans *indiquer*.

Cheniquer est exclusivement populaire, comme l'était son ancêtre *canicare*, et l'idée qu'il exprime est triviale. Mais il est vraiment expressif, et la figure ou comparaison qu'il fait est particulièrement juste. Si l'on arrive jamais à se convaincre qu'il est en lui-même d'excellent aloi, il n'y a pas à douter qu'on ne vienne à l'employer dans un certain style. Il n'y ferait, bien sûr, pas plus mauvaise figure que *catin* et *poupée*, qui ont tous deux une origine encore bien plus cocasse, *poupée* surtout.

Canicare, dont *cheniquer* est la forme française, signifiait faire le chien, ou comme le chien. Qui est-ce qui n'a pas vu le

chien partir en pouesse, s'arrêter soudain en chemin, *lever la cuisse*, et puis s'en revenir tout à fait refroidi ? Au figuré, on *c. enique* sur une entreprise quand on y renonce avant d'en avoir vu le bout.

Les gens du peuple expriment assez souvent la même idée en se servant d'un autre verbe encore plus trivial, par allusion à la levée de cuisse du chien, et personne ne proteste. C'est sans doute parce qu'il est assez difficile de trouver *cheniquer* dans nos dictionnaires, tandis que l'autre se trouve dans tous, jusque dans les moindres lexiques. On sait, en effet, comme elles sont communes les personnes qui croient qu'un mot n'est pas français, ou ne peut avoir tel sens, à cause du seul fait que ce n'est pas noté dans leur dictionnaire. Ces personnes oublient que les langues ne sont pas faites par les faiseurs de dictionnaires, mais bien par ceux qui les parlent. Le lexicographe ne fait qu'enregistrer l'usage ; et, tout naturellement, il ne peut enregistrer que ce qui est venu à sa connaissance. Or, ces écrivains n'ont guère l'habitude des grandes relations avec la classe populaire, ouvrière ou agricole. Il s'ensuit qu'un terme peut être fort longtemps plein de l'usage le plus fréquent sans qu'ils en sachent rien. La chose peut avoir lieu même pour des termes régulièrement employés dans l'écriture. Lisons plutôt ce que Littré dit à cet égard de son œuvre colossale elle-même.

« Ce dictionnaire est un enregistrement très étendu . . . Mais, dans de telles limites, l'enregistrement *n'est pas complet* encore ; car il faudrait avoir tout lu, la plume à la main, ce qui est écrit, et je n'ai pas tout lu . . . Il suffit de changer de province, de profession, de cercle, souvent même de livre, pour trouver des termes qu'on ne soupçonnait pas . . . Ce qui ne se dit pas ici peut se dire ailleurs, et je n'ai pas tout entendu ce qui se dit . . . Il faut se représenter que chacun de nous, même de ceux dont la lecture est la plus étendue, ne possède jamais qu'une portion de la langue effective. »

Dans combien de dictionnaires trouve-t-on, par exemple, *fumiste* et *fumisterie* dans le sens de mystification ? C'est dans un nombre qui n'atteint pas même le rang de petit, je crois. Et pourtant c'est à tout propos, et dans tous les styles, qu'on dit *fumiste* et *fumisterie* dans ce sens. Mais un exemple

encore plus remarquable, c'est celui d'*amuïssement* et de *s'amuïr*, devenir muet, en terme de grammaire. Le dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter est précédé d'un traité, admirable sous tous les rapports, sur la formation de la langue française. Ce traité nous met fréquemment sous les yeux le substantif d'*amuïssement* et le verbe *s'amuïr*, avec à peu près toute sa conjugaison. Cependant, il en est aucune trace dans la nomenclature du dictionnaire, dans ce vocabulaire qui se vante d'être « assez complet pour répondre aux besoins des différentes classes de lecteurs. »

Un mot est français quand il a la forme française, et qu'il est rationnellement mis en usage par ceux qui parlent français, qu'ils soient Québécois ou Marseillais.

FIRMIN PARIS.

Bibliographie

EN ROUTE POUR SION ou *La grande espérance d'Israël et de toute l'humanité*, par le Dr ROHLING, professeur à l'Université de Prague, traduit de l'allemand, par l'abbé ROHMER sous les yeux et avec le concours de l'auteur, avec l'Imprimatur de l'évêque d'Augsbourg. Beau volume in-8° écu; 5 francs. Librairie de P. LETHIELLEUX, éditeur, 10 rue Cassette, Paris (VI^e.)

« En route pour Sion ! », tel est le titre du nouvel ouvrage du Dr Auguste ROHLING, qui obtient en Allemagne un si grand succès.

Ce livre vient à son heure, et tient tout ce qu'il promet; car, actuellement, plus que jamais, Jérusalem, la ville sainte, attire les regards du monde entier, et la question d'Orient tient les esprits en suspens.

Un grand organe catholique, *l'Univers*, ne craignait pas de dire récemment ces paroles dont la gravité n'échappera à personne: « La question juive, qui paraissait inconcevable et ridicule, redevient le problème décisif de la future société. »

Aussi tous, diplomates, philosophes, théologiens, rivalisent-ils de concert pour chercher le mot de la Grande Énigme. On formerait toute une bibliothèque avec ce qui a paru, durant

ces 50 dernières années, sur ce que l'on est convenu d'appeler la « Question juive », la question des questions, la question par excellence, la clef de l'avenir. En tête d'un nouveau commentaire sur l'Apocalypse, « *L'Apocalypse de saint Jean, ordonnance et interprétation des visions allégoriques et prophétiques de ce livre* » (1), le Père GALLICS ne craint pas d'émettre les propositions suivantes qui, sans doute, aux yeux d'un grand nombre, pourront sembler incroyables, et qui, pourtant, seront peut-être l'histoire de demain : « L'autorité de la Bible, avec la Tradition juive, nous autorise à penser que, de fait, le siège pontifical sera transféré à Jérusalem après la mort de l'Anté-Christ et la ruine de Rome. . . Selon nous les prophéties, relatives à la gloire future de Jérusalem, doivent recevoir leur accomplissement au moment de la conversion du peuple juif, prophéties qui n'ont reçu jusqu'ici qu'une réalisation (inchoative et spirituelle) par la (première) venue du Christ et par l'établissement de son Eglise. Ici encore, à cause du nombre des textes, nous sommes obligés de faire un choix parmi elles. Mais chacune étant séparément divine apporte séparément son indéfectible caractère de véracité, et suffirait à prouver notre thèse. Ce que nous en citerons suffira pour établir : que Jérusalem sera de nouveau la cité sainte, qu'elle sera la capitale religieuse du monde entier ; qu'elle redeviendra la capitale de la nation juive groupée de nouveau autour d'elle ; que sa splendeur, sa population, sa gloire, même temporelles, seront grandes, et qu'elle deviendra le centre de toutes les nations. »

Le T. R. P. Monsabré, avec sa grande autorité, confirme ces paroles en ajoutant : « Je crois à ce règne final et à sa longue durée, indéterminément mesurée par le chiffre de mille ans ; il se dégage tout naturellement de votre méthode d'interprétation. » — « Je souhaiterais, ajoute le Père Monsabré, que votre travail, sur ce point, fût complété par une étude comparative, plus détaillée et plus approfondie de l'Apocalypse, et des anciennes prophéties qui, elles aussi, ont annoncé la grande lutte de l'Antéchrist contre l'Eglise et le triomphe final du Christ Rédempteur. Mettez-vous à l'œuvre : il y a là une intéressante et consolante étude à faire. . . »

(1) Brochure in-8° raisin, 1.50. Paris, P. LETHIELLEUX, éditeur.

Ce vœu exprimé par l'éminent orateur de Notre-Dame a été réalisé par le livre magistral du chanoine ROHLING : « En route pour Sion ! » En ouvrant les divines Écritures, et en les parcourant depuis les premières pages jusqu'à la dernière, le docte professeur de l'Université de Prague ne trouve qu'une seule et même pensée dominante, la promesse mille fois répétée du Règne final. Léon XIII ne l'annonce-t-il pas, lui aussi, dans son admirable encyclique *sur l'unique bercail et l'unique Pasteur*, qu'il salue et annonce avec tant d'amour.

Le titre du livre est pleinement justifié, car sitôt arrivé le glorieux avenir de Jérusalem, il faudra nous mettre tous en route pour Sion. Il faudra nous hâter, « *properantes* », comme dit saint Pierre, d'aller au devant de toutes les choses qui doivent arriver très certainement et peut-être très prochainement. Et l'on pourra dire du livre du Dr ROHLING ce que le T. R. P. Monsabré disait de celui du R. P. GALLOIS : « Votre travail sera utile aux âmes croyantes, qui adoreront les mystérieux et sublimes desseins de Dieu, dans l'épanouissement, à travers les siècles, du grand ouvrage de la Rédemption. » E.

« *Bien connu par son Juif talmudique (Talmudjuden) et par ses connaissances exactes et approfondies pour tout ce qui regarde l'exégèse biblique — jouissant du meilleur renom dans le monde littéraire, l'auteur du présent ouvrage offre une explication vraiment géniale des grandes Promesses prophétiques touchant le Règne messianique. — Cet ouvrage a fait une grande impression, non seulement dans les milieux chrétiens — mais même parmi les Juifs Talmudistes et les partisans du mouvement sioniste ; — mais à cause même du sujet choisi, il rencontrera sans doute plus d'une contradiction. Le nouvel écrit eschatologique de ROHLING est en même temps une réponse au livre de M. l'abbé Aug. LÉMANN. Dans son travail sur l'avenir de Jérusalem, publié tout récemment, le docte chanoine de Lyon cherche à donner aux textes bibliques une explication qui semble trop s'éloigner du sens littéral défendu par M. le chanoine ROHLING.*

(Monatsbole)
de Dulmen, en Westphalie.